

# LE COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

...lieu de rencontre entre les gouvernements au service du bon fonctionnement de l'aide



OCDE

# LIEU DE RECONTRE ENTRE LES GOUVERNEMENTS AU SERVICE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'AIDE

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) est une enceinte unique en son genre où les gouvernements des pays membres (et d'organisations multilatérales comme la Banque mondiale et les Nations unies) se rencontrent dans le but d'œuvrer à l'accroissement de l'efficacité de l'aide qu'ils distribuent et à la coordination des efforts qu'ils déploient en faveur du développement. Le CAD :

- S'efforce de contribuer à faire évoluer les comportements au sein du système d'aide afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.
- Est une source de référence pour les statistiques sur l'effort d'aide bilatérale déployé à l'échelle mondiale.
- Est un des principaux centres de diffusion des bonnes pratiques recensées dans le domaine de la coopération pour le développement.
- Est un lieu de rencontre neutre et sans équivalent pour les gouvernements.

Les membres du CAD se sont engagés à accroître leur aide de 50 milliards USD d'ici 2010 et à doubler l'aide allouée à l'Afrique. Globalement, l'aide octroyée par les membres du CAD représente plus de 90 % du montant total de l'aide publique au développement mondiale.

## Comment fonctionne le CAD

- L'OCDE compte 30 pays membres qui partagent le même engagement en faveur de la démocratie et de l'économie de marché.
- L'organe directeur de l'OCDE, le Conseil, est composé des ambassadeurs des pays membres. Il est présidé par M. Angel Gurría, qui exerce les fonctions de Secrétaire général depuis le 1er juin 2006.

**Le CAD est l'un des principaux comités de l'OCDE et réunit 23 membres, à savoir:** l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des Communautés européennes.

- Le secrétariat du CAD est assuré par la Direction de la coopération pour le développement (DCD), l'une des douze directions qui, au sein du Secrétariat de l'OCDE, se répartissent les travaux portant sur les questions de fond.
- Le CAD a son siège à Paris et la Direction de la coopération pour le développement emploie environ 90 agents.
- Le CAD a créé des groupes de travail et des réseaux au sein desquels les pays membres sont généralement représentés par des experts. Leurs mandats respectifs sont le reflet des préoccupations du comité au moment où ils voient le jour (statistiques, efficacité de l'aide, bonne gouvernance, réduction de la pauvreté, évaluation de l'aide, égalité homme-femme, environnement, etc.).

- Des statistiques et des rapports sur l'aide et autres apports de ressources à destination des pays en développement sont publiés chaque année ; ils sont établis principalement à partir des données notifiées par les pays membres du CAD.
- Des examens par les pairs des programmes des membres en matière d'aide au développement sont réalisés tous les quatre ou cinq ans.
- Des lignes directrices à l'intention des pouvoirs publics sont publiées régulièrement ; elles comportent parfois une « recommandation » qui constitue pour l'OCDE un moyen plus officiel d'exprimer un engagement politique des pays membres, à l'instar de la recommandation de 2002 sur le déliement de l'aide aux pays les moins avancés.
- Le CAD fait partie du Pôle développement de l'OCDE qui réunit le Centre de développement, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et le Centre pour la coopération avec les non-membres.
- Le Partenariat statistique au service du développement au 21<sup>ème</sup> siècle (PARIS21) dispose d'un secrétariat restreint hébergé par le CAD ; il a vu le jour en 1999 dans le but de promouvoir la formulation de politiques fondées sur des données concrètes et le suivi de ces politiques dans tous les pays, singulièrement dans les pays en développement.

#### Comment le CAD a vu le jour

- Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a été créé en 1960 pour offrir un cadre aux consultations entre les donateurs.

Il a vu le jour dans le contexte des bouleversements politiques survenus lorsque les anciennes colonies ont acquis leur indépendance et ont eu besoin d'un soutien vigoureux de la part des pays industrialisés ; c'est

ainsi qu'ont été jetés les fondements du système que nous connaissons actuellement.

Depuis sa création, le CAD est une des principales enceintes où se tiennent les débats sur la question de l'aide.

#### Concourir à faire évoluer les comportements

- En 1996, le CAD a publié sous le titre « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle » une déclaration ayant marqué un tournant décisif dans la mesure où elle énonçait un ensemble d'objectifs dans le domaine du développement qui ont servi de point de départ pour la définition des Objectifs du millénaire pour le développement en 2000.
- Les lignes directrices du CAD qui sont publiées et diffusées au niveau planétaire ont contribué à faire de la réduction de la pauvreté un objectif central de tous les programmes d'aide et de développement.
- En s'appuyant sur les examens de l'aide et les statistiques qu'il produit, le CAD observe comment est respecté l'engagement pris par les donateurs d'accroître le montant de l'aide octroyée en même temps que l'efficacité de cette dernière. Grâce à un examen critique des efforts déployés par les membres, les donateurs se rendent mutuellement compte de la réalisation des objectifs convenus.

### Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide

Le communauté internationale est appelée à accroître non seulement le montant de l'aide destinée aux pays les plus pauvres, mais aussi la qualité de cette aide. En mars 2005, une étape déterminante a été franchie lorsque plus d'une centaine de donateurs et de pays en développement ont approuvé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui définit des objectifs, ainsi que des indicateurs permettant de mesurer les efforts accomplis par tous les pays pour améliorer l'efficacité de l'aide, et met l'accent sur :

- **L'appropriation**, en vertu de laquelle les pays en développement définissent leurs propres stratégies de lutte contre la pauvreté et s'emploient à améliorer leurs institutions et à combattre la corruption.
- **L'alignement**, qui exige des pays donateurs qu'ils s'alignent sur ces objectifs et utilisent les systèmes locaux.
- **L'harmonisation**, qui impose aux pays donateurs d'œuvrer à la coordination et à la simplification des procédures, et de partager les informations afin d'éviter les recoupements.
- **Les résultats**, au nom de quoi les pays en développement et les donateurs doivent donner la priorité aux résultats et veiller à les mesurer
- **La responsabilité mutuelle**, en vertu de laquelle les donateurs et les partenaires se rendent mutuellement compte des résultats obtenus sur le front du développement.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a joué un rôle pivot en amenant les pays à se réunir pour négocier un accord portant sur des objectifs et des indicateurs jusqu'à l'approbation de la Déclaration de Paris.

### Quelques dates marquantes

Chaque année, le CAD publie les principales statistiques relatives aux apports d'aide, au mois d'avril pour les données agrégées préliminaires et en décembre pour les données détaillées finales.

Parmi les diverses publications statistiques et analytiques annuelles du CAD, il convient de citer :

- Le Rapport du Président (Rapport sur la coopération pour le développement) qui paraît au début de chaque année et propose une analyse des principales questions à l'ordre du jour dans les domaines de l'aide et du développement, ainsi qu'une synthèse des statistiques les plus récentes concernant les apports d'aide enregistrés dans le monde entier.
- La Revue de l'OCDE sur le développement qui fait le point, à l'intention des responsables de l'action gouvernementale, sur les toutes dernières évolutions survenues pendant l'année écoulée.
- Le Panorama de l'aide au développement, dont une nouvelle édition paraît chaque année en mars.
- La Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide, dont une version mise à jour paraît tous les ans en janvier.

Pour de plus amples informations, veuillez adresser vos messages à [dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

ou vous rendre sur les sites suivants :

[www.oecd.org/cad](http://www.oecd.org/cad)

[www.sourceocde.org/rapportdeveloppement](http://www.sourceocde.org/rapportdeveloppement)



## LES EXAMENS PAR LES PAIRS

Les examens par les pairs qu'il réalise et qui n'ont pas d'équivalent constituent pour le CAD l'une des méthodes les plus efficaces à sa disposition pour influencer sur le comportement de ses membres dans le domaine du développement. Le CAD est à ce jour la seule enceinte qui organise des examens réguliers des systèmes publics de coopération pour le développement et produit en retour des informations utiles sur la manière de les réformer.

Le système d'aide d'un pays est examiné tous les quatre à cinq ans par d'autres membres représentés au sein du CAD. Les recommandations et propositions destinées à améliorer le système existant sont formulées dans un document final publié à l'issue de l'examen de l'aide dans la Revue de l'OCDE sur le développement.

### Les principaux objectifs des examens de l'aide sont :

- D'assurer un suivi des politiques et programmes des pays dans le domaine du développement et d'en évaluer l'efficacité au regard des objectifs convenus au sein du CAD, mais aussi des objectifs définis au niveau national.
- De contribuer à améliorer les performances de l'aide, tant sur le plan individuel que collectif, à l'échelle mondiale.
- De produire des rapports et des analyses comparatives à l'intention de divers publics des pays de l'OCDE.
- De recenser les bonnes pratiques, partager les données d'expérience et encourager la coordination.



### Le processus des examens par les pairs

Chaque examen de l'aide est conduit par une équipe d'examineurs composée de représentants de deux membres du CAD et de membres du secrétariat du CAD. Cette équipe entreprend un analyse de vaste portée, organise des consultations et effectue des missions sur place, à la fois dans les services centraux du donneur examiné et dans les bureaux installés dans les pays partenaires. Le produit final de ce processus, qui s'étale sur six mois, est un rapport destiné à être utilisé pour orchestrer la réunion d'une journée consacrée à l'examen qui a lieu à Paris. La réunion débouche sur des recommandations précises du CAD visant à améliorer le système du pays examiné.

### Faire évoluer les comportements

La plupart des examens par les pairs déclenchent, d'une manière ou d'une autre, des changements immédiats, et parfois, des changements qui peuvent être très ambitieux.

### C'est l'examen par les pairs de la Nouvelle-Zélande qui a facilité la création d'un nouvel organisme d'aide dans ce pays

L'examen par le CAD du programme de la Nouvelle-Zélande en matière d'aide, réalisé en 2000, avait mis en lumière la nécessité d'étudier comment était structurée l'aide publique distribuée par l'administration néo-zélandaise afin d'améliorer les compétences essentielles de ses services dans le domaine du développement. Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères et le ministre adjoint chargé de l'APD ont par la suite demandé la réalisation d'une évaluation indépendante qui a fait écho aux recommandations du CAD. En 2001, le gouvernement néo-zélandais a décidé de créer NZAID, organisme semi-autonome qui, bien que rattaché au ministère des Affaires étrangères, est investi d'une identité et d'une mission qui lui sont propres.

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/cad/examenspaires](http://www.oecd.org/cad/examenspaires)



## LES STATISTIQUES

Le CAD recueille des statistiques et des informations sur :

- Le montant des apports d'aide distribués par les donateurs.
- Les pays bénéficiant de cette aide.
- Les secteurs (santé, agriculture, échanges, etc.) qui reçoivent le plus, et ceux qui reçoivent le moins.
- Les modalités d'acheminement de l'aide.

Son Groupe de travail sur les statistiques réunit des statisticiens du monde entier spécialistes de l'aide et a vocation à examiner en quoi les statistiques peuvent apporter des réponses aux grandes questions qui se posent dans le domaine du développement.

### Les statistiques du CAD sont sans équivalent

Le CAD collecte des informations détaillées à caractère financier et qualitatif sur les apports d'aide provenant de ses 23 membres, d'organismes d'aide multilatéraux comme la Banque mondiale et les Nations unies, mais aussi d'un nombre croissant de donateurs n'appartenant pas à l'OCDE.

Toutes les données recueillies correspondent à des définitions et des catégories normalisées s'inspirant de celles utilisées par les Nations unies pour définir des objectifs au niveau international concernant les apports d'aide à l'appui du développement.

Le CAD est la seule et unique source d'informations fiables et comparables d'un pays à l'autre sur l'aide extérieure.

### Utiliser les statistiques pour faire évoluer les comportements

Le CAD utilise ses statistiques pour suivre l'évolution des performances des pays membres au regard d'objectifs convenus. Ces données sont exploitées :

- Dans les examens par les pairs conduits par le CAD.
- Pour surveiller le respect par les gouvernements de leur engagement d'accroître les apports d'aide.
- Pour déterminer le volume des apports d'aide faisant l'objet d'un suivi conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Lorsque les pays du G8 ont annoncé en 2005 qu'ils avaient l'intention de multiplier par deux l'aide à destination de l'Afrique et de l'augmenter de 50 milliards USD d'ici 2010, c'est sur les statistiques du CAD qu'ils se sont appuyés.

### Comment consulter les statistiques du CAD

Le CAD diffuse gratuitement ces données sur son site Internet, ainsi que dans toute une série de publications analytiques et statistiques. De nombreux organismes nationaux et internationaux utilisent également ces données dans les analyses et ouvrages qu'ils publient.

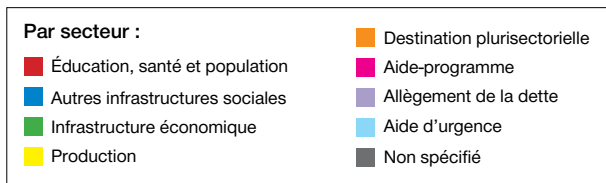
Pour consulter les dernières mises à jour de ces statistiques, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

[www.oecd.org/cad/stats](http://www.oecd.org/cad/stats)

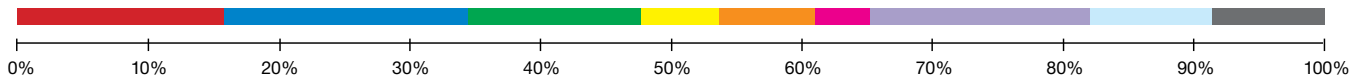


**Le Panorama de l'aide au développement (mis à jour chaque année en ligne)**

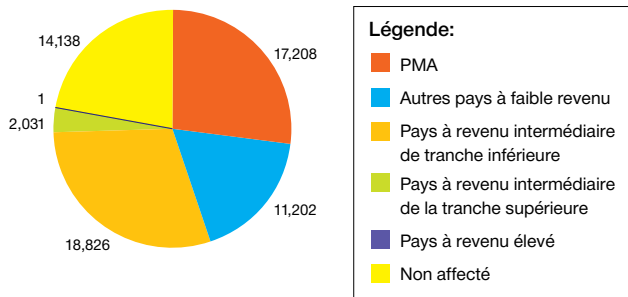
En 2003-2004, les dix premiers bénéficiaires de l'aide étaient l'Irak, la République démocratique du Congo, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Afghanistan, l'Égypte, le Pakistan, le Ghana et le Viet Nam. En 2005, le montant total de l'APD est ressorti à 106 milliards USD. Les graphiques présentés ci-après concernent l'APD bilatérale brute pour 2003-2004.



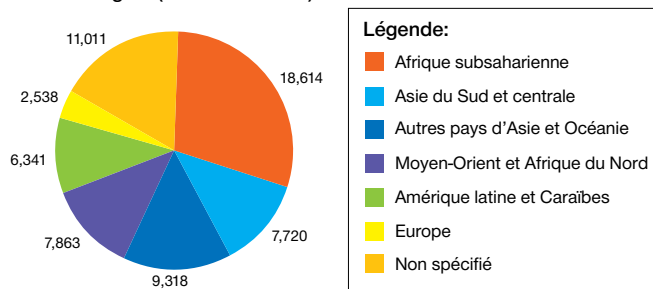
**Par secteur :**



**Par groupe de revenu (en millions USD)**



**Par région (en millions USD)**





## L'EFFICACITE DE L'AIDE

Le CAD élabore des orientations à l'intention des pouvoirs publics sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide et, depuis que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide a été signée en 2005, il joue un rôle capital en maintenant la pression exercée sur les pays pour les inciter à mettre en œuvre la Déclaration, et ce, en contribuant à réunir régulièrement les pays de l'OCDE et les pays en développement. Il a en outre entrepris une étude sans précédent visant à évaluer la portée et la qualité de la mise en œuvre des engagements pris à ce titre.

### **Mettre en œuvre la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide**

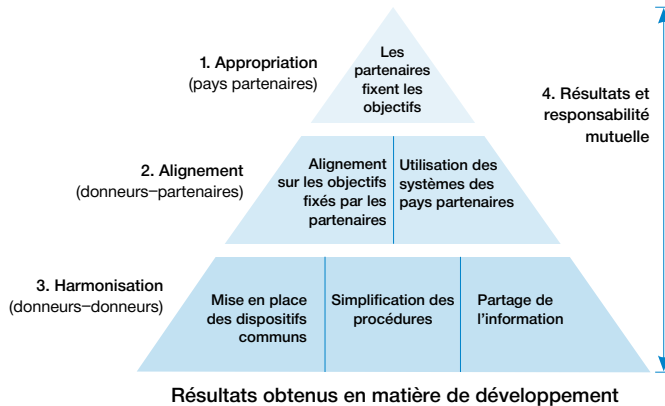
La Déclaration de Paris a marqué une détermination sans précédent à réformer l'aide pour la rendre plus efficace. Elle est à présent sa traduction concrète dans les pays en développement sous la forme de stratégies de lutte contre la pauvreté définies par les gouvernements locaux et dans les programmes d'aide déployés dans l'ensemble du monde en développement.

### **Un forum mondial au service de l'amélioration de la qualité de l'aide**

Le CAD a créé le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide qui fonctionne sur le mode d'un partenariat associant des donateurs et des pays en développement et s'est affirmé comme le principal forum international pour les responsables de l'action des pouvoirs publics en faveur du développement désireux d'œuvrer ensemble à l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Le Groupe de travail s'appuie sur les compétences mobilisées dans le cadre de quatre activités conjointes portant respectivement sur le

suiti de la Déclaration de Paris, la gestion axée sur les résultats en matière de développement, la gestion des finances publiques et la passation des marchés.

Les 56 engagements de partenariat et les 12 indicateurs de progrès assortis d'objectifs-cibles qui ont été acceptés s'articulent autour de cinq principes essentiels :



### Suivi des progrès

Le CAD suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au moyen de 12 indicateurs décrits dans la Déclaration. La première étape de la procédure de suivi a été lancée en mai 2006 et une quarantaine de pays partenaires se sont portés volontaires pour y participer. Les études correspondantes seront réalisées en 2008 et après 2010, qui est l'année fixée pour l'évaluation des résultats de la Déclaration de Paris.

#### Exemples d'objectifs-cibles convenus dans la Déclaration de Paris :

- Les trois quarts de l'ensemble des pays partenaires auront élaboré des stratégies de développement opérationnelles solides.
- La moitié des pays partenaires auront amélioré leurs systèmes de gestion des finances publiques.
- Au moins 85 % des apports d'aide seront comptabilisés dans les budgets nationaux des pays en développement.
- Les deux tiers des travaux analytiques par pays seront effectués conjointement.

Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/cad/efficacite](http://www.oecd.org/cad/efficacite)





## LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Si l'on veut que les bienfaits de la croissance soient ressentis par les plus pauvres, ceux-ci doivent eux aussi être parties prenantes à la croissance économique. Le CAD élabore des lignes directrices à l'intention des pouvoirs publics sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique et les échanges, et réunit des représentants gouvernementaux et des spécialistes travaillant sur le terrain pour réfléchir à la manière de promouvoir une croissance bénéficiant aux pauvres, ainsi que l'aide à l'appui des échanges, et encourager les donateurs à délier leur aide.

### Une croissance pro-pauvres

Si les taux de croissance sont en progression dans plusieurs pays en développement, reste encore à faire en sorte que cette croissance continue de s'accroître, qu'elle soit durable et qu'elle offre une meilleure propension à faire reculer la pauvreté.

Les orientations tracées par le CAD à l'intention des pouvoirs publics aident les spécialistes qui travaillent sur le terrain à mieux comprendre l'articulation entre croissance et réduction de la pauvreté.

- Il faut que les marchés fonctionnent mieux pour les pauvres et ceux-ci doivent être associés à l'exercice du pouvoir et participer à la formulation des politiques gouvernementales.
- Les donateurs devraient repenser leur soutien fléchissant à l'infrastructure et à l'agriculture et renforcer leurs liens avec le secteur privé.
- Les échanges et l'investissement sont des moteurs essentiels de la croissance, mais leur impact sur la réduction de la pauvreté peut être accru.

### Un Réseau mondial pour combattre la pauvreté

Le CAD a créé un Réseau sur la réduction de la pauvreté (POVNET) qui rassemble des experts de pays membres du CAD spécialisés dans divers domaines tels que le développement des entreprises, l'infrastructure et le développement social.

Ses orientations pour une croissance bénéficiant aux pauvres concourent à faire évoluer les comportements et son instrument d'évaluation de l'impact sur la pauvreté aidera les donateurs à apprécier l'incidence de leurs programmes sur la réduction de la pauvreté. Le CAD travaille en outre en étroite collaboration avec le Comité des échanges et le Comité de l'investissement de l'OCDE.

### L'aide à l'appui des échanges

Comment faire en sorte que les pays à faible revenu puissent davantage tirer profit des échanges et s'en servir comme d'une force motrice au service d'une croissance économique à large assise et de la lutte contre la pauvreté ? Les pays en développement n'ont souvent pas les capacités requises pour commercer efficacement et mettre à profit les avantages résultant des échanges commerciaux au bénéfice de leur propre développement.

Le CAD apporte sa contribution à la recherche des moyens de permettre aux pays pauvres de mieux tirer parti des échanges. Dans le cadre du programme d'action pour « l'aide à l'appui des échanges », il s'emploie à évaluer l'efficacité de l'aide liée au commerce, trace des orientations concernant la marche à suivre pour en renforcer l'impact, et il a en outre créé, avec le concours de l'Organisation mondiale du commerce, une base de données sur l'aide liée aux échanges afin de pouvoir guider l'action gouvernementale et en mesurer les résultats.

### La Recommandation du CAD sur le déliement de l'aide aux pays les moins avancés

Les débats autour de l'amélioration de l'efficacité de l'aide ont souvent fait la part belle à la question de savoir si l'aide devrait pouvoir être affectée librement à l'acquisition de biens et de services, c'est-à-dire devrait être « non liée », ou si au contraire, son utilisation devrait être restreinte à l'achat de marchandises en provenance du pays l'ayant octroyée.

L'aide liée renchérit le coût des biens et des services de 15 % à 30 % et alourdit les formalités administratives.

En 2001, les membres du CAD ont approuvé une Recommandation sur le déliement de l'aide aux pays les moins avancés. Tous se sont conformés à la Recommandation et plusieurs d'entre eux sont même allés plus loin que prévu par la Recommandation dans le déliement de leur aide.

**Pour de plus amples informations, veuillez consulter :**

[www.oecd.org/cad/pauvrete](http://www.oecd.org/cad/pauvrete), [www.oecd.org/cad/investissement](http://www.oecd.org/cad/investissement),  
[www.oecd.org/cad/echanges](http://www.oecd.org/cad/echanges)





## L'ENVIRONNEMENT

Le CAD se concentre sur des domaines se situant au confluent de l'environnement et de la coopération pour le développement, et œuvre en particulier à la mise au point d'instruments et de méthodes visant à prendre en compte les considérations environnementales dans les programmes de développement.

### **Au carrefour de l'aide et de l'environnement**

Le Réseau du CAD sur la coopération pour le développement et l'environnement (ENVIRONET) réunit des représentants d'organismes publics d'aide au développement et d'organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et les Nations unies. Des organismes non gouvernementaux du monde entier sont également associés à ses travaux.

Le Réseau offre un lieu de débat neutre au service du partage de données d'expérience et du suivi des efforts déployés par les membres pour favoriser l'intégration des dimensions environnement et développement dans les pays pauvres.

### **Dans quelle mesure le développement est-il respectueux de l'environnement ?**

La manière dont nous gérons l'environnement influera sur le succès du développement à long terme. Si l'on ne tient pas compte des problèmes d'environnement, les avancées actuelles sur le front du développement risquent de se transformer demain en menaces pour l'environnement.

Les pauvres des pays en développement sont largement tributaires des ressources naturelles – sol, forêts, eau et air – et sont généralement les premières victimes lorsque celles-ci sont mises à mal. L'environnement devrait être au coeur de toutes les activités en faveur du développement, au même titre que les enjeux économiques et sociaux.

Ainsi, les projets à long terme de développement qui nécessitent des investissements à grande échelle pour financer des constructions de ponts et de routes doivent tenir compte des risques liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

#### Que fait le CAD ?

Pour aider les spécialistes du développement en poste sur le terrain à tenir compte des considérations environnementales dans leurs programmes d'aide, ENVIRONET a élaboré un Guide de bonnes pratiques sur l'évaluation environnementale stratégique, réalisation pour laquelle il s'est vu décerner en 2006 par l'International Association for Impact Assessment un « Institutional Award ».

Le Réseau ENVIRONET travaille en collaboration avec le Groupe de travail du CAD sur les statistiques à l'amélioration des données sur l'aide à l'appui de la mise en œuvre des conventions internationales relatives au changement climatique, à la désertification et à la diversité biologique.

#### Les responsables de l'aide et de l'environnement se rencontrent pour la première fois depuis quinze ans.

En avril 2006, vingt-huit ministres du Développement et de l'Environnement des pays de l'OCDE se sont réunis officiellement et ont adopté une Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement, ainsi qu'un Cadre pour une action commune au service d'objectifs partagés. En vertu de ces documents, les pays membres de l'OCDE s'engagent à coopérer sur les questions essentielles ayant trait au développement et à l'environnement.

[www.oecd.org/minepoccad2006](http://www.oecd.org/minepoccad2006)

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/cad/environnement](http://www.oecd.org/cad/environnement)





## L'ÉVALUATION DE L'AIDE

A mesure que les volumes d'aide augmentent, les exigences en matière d'évaluation et de mesure des résultats des programmes d'aide s'affirment également. Et la difficulté s'accroît encore lorsqu'un grand nombre de donateurs travaillent ensemble sur les mêmes programmes d'aide. Il devient donc de plus en plus nécessaire de mener à bien des évaluations conjointes qui soient profitables à chaque pays considéré individuellement.

Étudier comment mesurer au plus juste l'efficacité de l'aide est un défi qui est au cœur de l'ensemble des activités du CAD. Le Réseau sur l'évaluation en matière de développement, qui est un organe subsidiaire du CAD, a vocation à :

- Promouvoir la réalisation d'évaluations indépendantes des efforts déployés par les membres de l'OCDE en faveur du développement
- Guider les gouvernements dans la réalisation d'évaluations de leurs propres efforts d'aide et dans la conduite d'évaluations conjointes.

### **Un réseau mondial pour évaluer comment les pays s'efforcent de relever un défi planétaire**

Les responsables de l'évaluation des organismes publics d'aide au développement et des organisations internationales voient dans le réseau un moyen de procéder à des échanges de données d'expérience et de coopérer dans le cadre d'évaluations conjointes, mais aussi d'étudier comment accroître la capacité des pays les plus pauvres d'évaluer leurs propres programmes d'aide.



### Utiliser le levier de l'évaluation pour susciter des changements de comportements

Aujourd'hui, les donateurs coordonnent leurs efforts en s'alignant sur les priorités définies par les gouvernements des pays en développement, d'où l'importance accrue qu'il convient d'accorder à la coordination de leurs évaluations et à la compression des coûts de transaction en réduisant le nombre global d'évaluations. Le Réseau sur l'évaluation en matière de développement a tracé des orientations sur la réalisation d'évaluations conjointes et parallèlement, encouragé l'adoption d'approches de l'évaluation davantage axées sur la collaboration.

### Une évaluation conjointe du soutien budgétaire

Les pays donateurs de l'OCDE font actuellement transiter quelque 5 milliards USD, soit environ 5 % de l'aide qu'ils distribuent, directement par les budgets des administrations des pays en développement. Une évaluation indépendante de ce qu'il est convenu d'appeler le « soutien budgétaire » sur la période 1994-2004 a été réalisée sous les auspices du CAD ; elle a révélé que ce mode d'acheminement de l'aide ne se prête pas plus à la corruption que d'autres formes d'aide et que, si la volonté politique de combattre la pauvreté est bien réelle, il peut :

- Favoriser une meilleure coordination entre les donateurs
- Consolider les systèmes financiers et budgétaires des pays pauvres
- Contribuer à accroître les dépenses affectées à la santé et à l'éducation.

L'étude a toutefois invité les donateurs à se donner les moyens de mieux analyser les risques politiques, et à prendre conscience du fait que le soutien budgétaire n'est pas une panacée.

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/dac/evaluationnetwork](http://www.oecd.org/dac/evaluationnetwork)





## L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

L'accroissement de l'aide et le renforcement de l'appropriation des programmes d'aide par les pays en développement amènent à porter un regard nouveau sur l'égalité homme-femme. Le CAD est un lieu d'innovation qui a pour mission d'aider les donateurs à trouver comment encourager les pays en développement à inscrire l'égalité homme-femme en gros sur leur feuille de route et à favoriser la participation des femmes à l'exercice du pouvoir.

D'après *The Economist* (15 avril 2006), si l'on fait abstraction de la Chine, de l'Inde et de l'Internet, la croissance économique est portée par les femmes.

### Un forum mondial de spécialistes de l'égalité homme-femme

Le Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) réunit des spécialistes de la question issus d'organismes d'aide au développement et d'institutions du monde entier ; il est l'auteur de travaux de recherche et d'analyse consacrés à la prise en compte de l'égalité homme-femme dans tous les aspects de la coopération pour le développement.

L'étude réalisée par le Réseau GENDERNET et intitulée en anglais *The Approach of DAC Members to Gender Equality in Development Co-operation – Changes Since 1999*, qui portait sur les structures institutionnelles et les ressources en personnel des organismes d'aide, a fait apparaître :

- Que la plupart des organismes ont défini une stratégie ferme en matière d'égalité homme-femme alliant intégration systématique de la problématique et actions ciblées.
- Qu'aucun organisme n'a mobilisé les ressources ou les dispositifs requis pour mettre véritablement en oeuvre cette stratégie.
- Qu'il n'existe pas de formule magique pour faire de l'égalité homme-femme une réalité.

#### Des idées novatrices

Les modalités d'acheminement de l'aide ont évolué (on est notamment passé de l'aide-projet, se concrétisant par exemple par la construction d'une école, à l'aide-programme octroyée à un niveau sectoriel, destinée par exemple au secteur de l'éducation), ce qui nous appelle à revoir notre conception de l'égalité homme-femme. Les donateurs ont pris conscience du fait que cet objectif exige un engagement à long terme et la capacité de combiner des instruments allant de la prise en compte systématique de cette dimension dans l'ensemble des programmes d'aide à l'exécution de programmes ciblés. Les lignes directrices du CAD, dans leur version révisée, matérialiseront ce changement de cap et intégreront les enseignements tirés de l'expérience acquise depuis 1999.

L'étude intitulée **Système de notification des pays créanciers sur les activités d'aide : Activités d'aide visant l'égalité homme-femme 1999-2003** a montré que quelque 3.1 milliards USD d'aide publique à visée sectorielle sont consacrés chaque année à l'égalité homme-femme.

- Les deux tiers vont à des secteurs sociaux (éducation, santé, santé génésique).
- Une faible proportion de l'aide notifiée va aux secteurs des transports, des communications et des infrastructures énergétiques même si des infrastructures bien conçues peuvent être bénéfiques pour les femmes en leur facilitant l'accès aux marchés, aux établissements scolaires et aux services de santé.
- Les donateurs ont tendance à préférer mettre l'accent sur les secteurs sociaux plutôt que de voir dans les femmes des acteurs dynamiques de la croissance économique.

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/cad/genre](http://www.oecd.org/cad/genre)





## LA GOUVERNANCE ET LA PREVENTION DES CONFLITS

Un consensus de plus en plus large se dégage au niveau international autour de l'idée qu'il faut :

- Combattre la corruption
- Exploiter le potentiel qu'ont les pays en développement de gérer leurs propres affaires
- Contribuer à prévenir les conflits violents et à améliorer la sécurité
- S'engager plus activement dans les États fragiles et déchirés par des conflits dans lesquels se trouve une partie des habitants parmi les plus pauvres de la planète.

Le CAD met au point des orientations à l'intention des pouvoirs publics et des instruments concrets dans tous ces domaines et offre aux experts des pays membres un lieu d'échange pour partager leurs expériences respectives. Il abrite des réseaux sur la gouvernance, les conflits et la paix, les États fragiles.

### Un réseau mondial pour améliorer la gouvernance

Le Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET) rassemble des représentants des membres de l'OCDE et d'institutions internationales. Sa vocation première est d'améliorer la manière dont les donateurs s'y prennent pour encourager la bonne gouvernance.

### L'OCDE lutte contre la corruption

Les jalons posés par le Réseau GOVNET, notamment un ensemble de principes pour l'action à mener par les donateurs dans le domaine de la lutte contre la corruption et une Note d'orientation sur la lutte contre la corruption, aident les donateurs à coordonner leurs efforts de lutte contre la corruption et donnent une impulsion aux actions de lutte contre la corruption entreprises dans les pays en développement. Ces initiatives s'inscrivent dans le contexte de la dynamique globale déployée par l'Organisation pour combattre la corruption, notamment grâce à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.

Les axes de travail du Réseau GOVNET sont la lutte contre la corruption, l'amélioration de la transparence, le soutien au renforcement des capacités et la prise en compte des droits de l'Homme dans le processus de développement.

### Un réseau mondial sur la prévention des conflits, la construction de la paix et la sécurité

Les conflits violents demeurent un obstacle majeur au développement. Le coût estimé d'un conflit interne pour un pays se situe quelque part entre 4 milliards USD et 54 milliards USD, sachant que les pauvres sont ceux qui pâtissent le plus de la violence. Le Réseau du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement (CPDC) réunit des spécialistes des conflits et de la sécurité qui ont pour mission d'étudier comment contribuer le plus efficacement possible à prévenir les conflits violents et à construire la paix.

### La réforme des systèmes de sécurité est primordiale

Les principes et bonnes pratiques d'avant-garde sur la réforme des systèmes de sécurité et la gouvernance adoptés en 2004 par le CAD montrent à quel point un système de sécurité transparent et efficace peut être une force au service de la paix et de la stabilité. Ces travaux font désormais figure de référence sur le plan international dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité et ils ont un impact non négligeable sur la manière dont les gouvernements des pays de l'OCDE appuient la réforme.

#### Livre noir de l'OCDE sur la réforme des systèmes de sécurité – De la politique à la pratique

Le CAD a pris conscience de la nécessité d'avoir un impact direct sur les opérations menées sur le terrain et il a en conséquence transposé sa stratégie de réforme des systèmes de sécurité en un guide pratique pour les activités sur le terrain. Le document intitulé « Manuel de l'OCDE/CAD sur la réforme des systèmes de sécurité: soutenir la sécurité et la justice » contient des directives concrètes sur la conception et la mise en œuvre des programmes de réforme des systèmes de sécurité.

### Aide aux États fragiles

Un tiers des pauvres du monde vivent dans des pays où l'État ne veut ou ne peut assurer les conditions préalables au développement et à la sécurité, mais beaucoup d'autres pâtissent de la faillite des institutions. Les recherches montrent que la fragilité d'un État a des effets négatifs estimés de l'ordre de 1.6 % sur la croissance économique de ses voisins et que ces effets peuvent se propager à toute la région concernée.

Les habitants des « États fragiles » représentent :

- Un tiers des individus vivant avec moins de 1 USD par jour.
- La moitié des enfants qui meurent avant l'âge de cinq ans.
- Plus d'un tiers des personnes atteintes du VIH/SIDA, soit proportionnellement quatre fois plus que dans les autres pays du monde en développement.

Le Groupe sur les États fragiles du CAD se mobilise face à ces problèmes en étudiant comment élaborer et mettre en œuvre des programmes adaptés à ces États.

L'application des **Principes du CAD pour l'engagement international dans les États fragiles** en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, à Haïti, au Népal, en Somalie, au Soudan, aux Îles Salomon, au Yémen, et au Zimbabwe a insufflé un élan à la coordination entre les donateurs dans ces contextes difficiles.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites suivants :  
[www.oecd.org/cad/conflit](http://www.oecd.org/cad/conflit), [www.oecd.org/cad/etatsfragiles](http://www.oecd.org/cad/etatsfragiles),  
[www.oecd.org/cad/gouvernance](http://www.oecd.org/cad/gouvernance)





## LA COHERENCE DES POLITIQUES

L'aide ne peut à elle seule faire reculer la pauvreté. D'autres mesures prises par les gouvernements des pays de l'OCDE peuvent avoir un impact encore plus grand que l'aide sur la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi l'OCDE encourage les responsables de l'action gouvernementale intervenant dans des domaines tels que les échanges et l'investissement, pour ne citer que ceux-ci, à se pencher sur les arbitrages à opérer pour atteindre l'objectif convenu au niveau international qui consiste à promouvoir la croissance économique dans les pays en développement.

En 2002, les ministres ont invité l'OCDE à réaliser des travaux destinés à permettre de mieux comprendre la dimension développement des politiques des pays membres et leur impact sur les pays en développement, et à axer son analyse sur les arbitrages et les éventuelles synergies entre des domaines tels que les échanges, l'investissement, l'agriculture, etc.

Le CAD supervise l'ensemble des travaux entrepris dans ces domaines dans tous les secteurs de l'Organisation et met au jour les obstacles qui entravent l'adoption d'approches à l'échelle de l'ensemble de l'administration.

### Harmoniser les politiques pour soutenir les pays pauvres

S'il n'existe pas de cadre global permettant de donner la priorité à la nécessité pour les différents services des administrations des pays donateurs de coopérer avec les pays en développement, il ne peut y avoir

de planification cohérente et les résultats obtenus sont obligatoirement limités.

Le CAD a mis au point un cadre d'analyse pour la cohérence des politiques au service du développement qui est à présent régulièrement testé dans le cadre des examens de l'aide conduits par le CAD. Les résultats des tests ont été encourageants. Dans les États fragiles par exemple, les fonctionnaires de l'armée, de la police et de la justice, mais aussi d'autres, travaillent de plus en plus souvent avec des spécialistes de l'aide afin d'obtenir des résultats concluants.

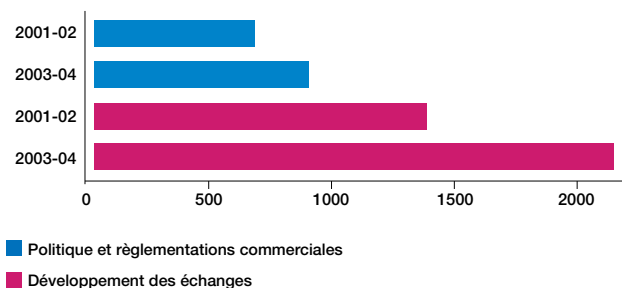
La cohérence des politiques s'inscrit dans une relation de réciprocité et il convient de s'assurer que les pays en développement peuvent améliorer leur capacité (et leur système de gouvernance si nécessaire) de tirer avantage des politiques économiques des pays de l'OCDE qui leur sont favorables. Le fait que l'axe privilégié actuellement soit « l'aide à l'appui des échanges » le reconnaît explicitement. Les pays en développement doivent développer leur aptitude à exploiter l'accès aux marchés lorsqu'il leur est ouvert. De leur côté, les pays de l'OCDE ne peuvent se permettre d'ignorer en quoi leurs politiques ont des effets préjudiciables sur les pays pauvres.

Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la cohérence des politiques au sein des gouvernements. Certains domaines comme les échanges et l'agriculture demeureront au premier plan, mais il ne faudra pas pour

autant négliger d'autres secteurs essentiels. Les migrations, les maladies infectieuses et négligées, et l'arrivée des technologies dans les pays pauvres sont autant de facteurs qui, tous, auront des répercussions sur la réduction de la pauvreté.

L'aide allouée par les donateurs au renforcement des capacités dans les pays en développement a progressé de 50 %.

#### Aide au renforcement des capacités commerciales (engagements, en moyenne sur deux ans, en millions USD)



Ces informations sont mises à jour régulièrement en ligne sur le site [www.oecd/cad/stats](http://www.oecd/cad/stats).

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/developpement/coherencedespolitiques](http://www.oecd.org/developpement/coherencedespolitiques)









## CONTACTS UTILES

### Où puis-je trouver davantage d'informations ?

A cette adresse : [www.oecd.org/cad](http://www.oecd.org/cad)

Ou en nous contactant par courrier électronique à l'adresse suivante : [dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org).

### Où puis-je trouver davantage d'informations sur la Déclaration de Paris ?

A cette adresse : [www.oecd.org/cad/efficacite](http://www.oecd.org/cad/efficacite)

Ou en nous contactant par courrier électronique à l'adresse suivante : [dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

### Puis-je consulter gratuitement les statistiques de l'OCDE sur la coopération pour le développement ?

Oui, vous le pouvez. Les statistiques du CAD sont librement accessibles sur son site Internet à l'adresse suivante : [www.oecd.org/cad/stats](http://www.oecd.org/cad/stats)

### Où puis-je me procurer des informations sur les lignes directrices et publications du CAD ?

Veillez vous rendre sur la page d'accueil du CAD : [www.oecd.org/cad](http://www.oecd.org/cad)

Ou prendre contact avec la Librairie en ligne de l'OCDE pour obtenir des renseignements sur les publications payantes du CAD et de l'OCDE à l'adresse suivante : [www.ocdelibrairie.org](http://www.ocdelibrairie.org)

### Le CAD publie-t-il un bulletin d'information ?

Oui. Il paraît tous les deux mois et traite de sujets d'actualité ayant trait au développement, allant de la corruption à l'aide à l'appui des échanges. DACNews est également accessible gratuitement à l'adresse suivante : [www.oecd.org/dac/newsletter](http://www.oecd.org/dac/newsletter)

### Pouvez-vous me renseigner sur les possibilités d'emploi à l'OCDE ?

Pour prendre connaissance des offres d'emploi les plus récentes, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.oecd.org/grh/offreemploi](http://www.oecd.org/grh/offreemploi)

### Le CAD a-t-il des bureaux sur le terrain ?

Non. Le CAD est une organisation ayant son siège à Paris qui offre aux responsables de l'action gouvernementale et aux professionnels travaillant sur le terrain de pays de l'OCDE et de pays en développement un lieu de rencontre neutre pour échanger, se mettre d'accord sur des pratiques exemplaires et se rendre compte mutuellement des résultats qu'ils obtiennent sur le front du développement. Le CAD publie des lignes directrices, conduit à intervalles réguliers des examens par les pairs des systèmes d'aide des pays membres et recueille des statistiques et des données sur les apports d'aide.

PUBLICATIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16,  
(00 2007 01 1) – N° 88051 2007

lieu de rencontre entre les  
gouvernements au service du bon  
fonctionnement de l'aide

[www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)

